

6-10-47	Louis Jubinville	Entretien Frontières	\$52. ⁰⁰
	"	" Montée	179. ⁵⁰
	Easton Baudart	"	7. ⁰⁰
	Delphis Jubinville	Frontières.	1. ⁵⁰
	Yvon Saindon	Calvete Montée Boisars	5. ⁰⁰
	René Jubinville	" et guidage	21. ⁵⁰
	Oscar Saindon	"	10. ⁰⁰

Adopté.

Proposé par le conseiller Delphin Brousseau
 Secondé par le conseiller Napoléon Francoeur
 Que la séance soit levée.

Adopté

Geo Godard Secrétaire Arthur Labarre Maire

14-1-48

A une assemblée publique des électeurs propriétaires de biens-fonds de la dite municipalité tenue à la salle publique du Village de Labelle, pour procéder à la nomination de trois conseillers municipaux en remplacement de messieurs: Easton Baudart, Pierre Blot et Joseph Paradis sortant de charge; le mercredi quatorze janvier mil-neuf-cent-quarante-sept conformément aux dispositions du code municipal de la province de Québec et à ses amendements; sous la présidence de George Godard, président d'élection.

Advenant l'heure de dix heures de l'après-midi le président lit l'avis donné pour la présente élection et le certificat de publication y annexé; et requiert messieurs les électeurs présents de proposer les personnes qu'ils désireraient choisir comme conseillers municipaux en remplacement de messieurs: Easton Baudart, Pierre Blot et Joseph Paradis tous trois sortant de charge.

14-1-48

Admis

Il est proposé par monsieur Julien Brassard
 secondé par monsieur Secondé Alfred Béliche
 Que messieurs, Canton Baudart, Pierre Clot et
 Joseph Paradis, soient mis en nomination
 comme conseillers municipaux du Canton Joly.

Signé: Julien Brassard
 Alfred Béliche.

Advenant l'heure de midi, le président déclare
 l'assemblée close. ont été mis en nomination
 comme conseillers municipaux, messieurs
 Canton Baudart, Pierre Clot et Joseph
 Paradis.

Comme il n'y a que le nombre voulu
 de candidats à élire aux dites charges
 je proclame élu par acclamation comme
 conseillers municipaux du Canton Joly
 messieurs, Canton Baudart, Inspecteur Forestier
 Pierre Clot et Joseph Paradis, cultivateurs du
 Canton Joly.

Georges Godard
 Président d'Élection.

Je soussigné Joseph Paradis, ayant été
 élu conseiller municipal du Canton Joly
 jure sur les Sainte-Évangiles que je
 remplirai bien et fidèlement les devoirs
 de cette charge et ce au meilleur de mon
 jugement et de ma capacité.
 Ainsi, Que Dieu me soit en aide.

Précisément devant moi à Robellé le 19^{ème}
 jour de janvier mil-neuf-cent-quarante-huit.

Georges Godard Sec. Gri
 Joseph Paradis

Je soussigné Pierre Clot, ayant été élu
Conseiller municipal du Canton Joly, jure
sur les Saintes-Evangiles, que je remplirai
bien et fidèlement les devoirs de cette charge
et ce au meilleur de mon jugement et
de ma capacité.

Ainsi que Dieu me soit en aide.

Assurément devant moi à Raballe ce ^{quatrième} jour
du mois de février mil-neuf-cent
quarante-huit.

Georges Rodard Sec. Tr.

Adoptée

Pierre Clot

Je soussigné Gaston Baudart ayant
été élu Conseiller municipal du Canton
Joly, jure sur les Saintes-Evangiles que
je remplirai bien et fidèlement les
devoirs de cette charge; et ce au meilleur
de mon jugement et de ma capacité.
Ainsi, que Dieu me soit en aide.

Assurément devant moi à Raballe
ce ^{deuxième} jour du mois de février mil-
neuf-cent quarante-huit.

Georges Rodard Sec. Tr.

Gaston Baudart

Je soussigné Joseph Paradis, ayant été nommé
Maire du Canton Joly, jure sur les Saintes-Evangiles
que je remplirai bien et fidèlement les devoirs
de cette charge. Et ce au meilleur de mon
jugement et de ma capacité.
Ainsi que Dieu me soit en aide.

Assurément devant moi à Raballe ce
19^{ième} jour d'avril 1948.

Georges Rodard
Sec. Tr.

Joseph Paradis

2-2-48

A une session générale du conseil municipal du canton Joly tenue au lieu et à l'heure ordinaires des sessions du dit conseil le lundi deux février mil-neuf-cent-quarante-huit, et à laquelle session sont présents: Monsieur Arthur Labonté, Maire, et messieurs les conseillers:

Gaston Baudart, ~~Éphémère Bouchéau~~, Pierre Clot, Adrien Cédilotte, Napoléon Francoeur et Joseph Garadis formant quorum, sous la présidence de Monsieur Arthur Labonté, Maire.

Il est proposé par le conseiller Gaston Baudart
 Secondé par le conseiller Joseph Garadis
 Que les minutes de l'assemblée du 21 octobre, mil-neuf-cent-quarante-sept soient adoptées et signées.

Adoptée

Proposé par le conseiller Adrien Cédilotte
 Secondé par le conseiller Gaston Baudart
 Que ce conseil accorde aux Comités des Chemins d'livres de La Minerve # 25.⁰⁰, au Comité des chemins d'livres de La Macaza # 15.⁰⁰ etc. Messieurs Adolard Brunet le recouvrant qui a été payé l'an dernier pour l'entretien d'livres de La Montée Chaplani et ce pour l'entretien de la route de La Minerve, de la route de La Macaza, et du chemin Chaplani à condition que l'entretien des ces chemins à la voiture d'été soit fait jusqu'au printemps sans que le conseil ait à payer d'autres comptes.

Adoptée

Proposé par le conseiller Joseph Garadis
 Secondé par le conseiller Napoléon Francoeur
 Que demande soit faite au conseil municipal du canton Clyde (La Conception) de bien vouloir voir à l'entretien de la route; entre la ligne du canton Joly et la montée de la station de La Conception, afin que le service de la maille rurale ne soit pas interrompu à

2-9-48 cause du mauvais état de ce chemin.

Adoptée
Proposé par le conseiller Joseph Paradis
Seconde par le conseiller Gaston Baudart
Que ce conseil appuie fortement la requête
des propriétaires des lots 10 à 19 rang H et
1 à 10 rang I en vue d'obtenir un octroi
pour la réparation du chemin de colonisation
qui sort de sorte à ces deux rangs.

Adoptée
Proposé par le conseiller Napoléon Francoeur
Seconde par le conseiller Pierre Blot
Que demande soit faite au Ministère de
La Voirie et au député de bien
vouloir terminer cette année la route
du Lac Labelle, côté Est, de façon à
ce qu'elle soit entretenue par le
gouvernement à l'avenir.

Adoptée
Proposé par le conseiller Gaston Baudart
Seconde par le conseiller Joseph Paradis
Que demande soit faite au Ministère de
La Colonisation et au député de bien
vouloir nous obtenir les octrois suivants
pour la réparation de nos chemins qui sont
en très mauvais état, savoir: et de terminer

Rac Labelle, côté Est	\$ 3000 ⁰⁰
Rang H " du lot 25 au lot 29	500 ⁰⁰
Rang A du lot 1 au lot 25	2000 ⁰⁰
Rang H du lot 10 au lot 19 rang H et 1 à 10 rang I	500 ⁰⁰
Montée Chapleau et chemin Chapleau	1000 ⁰⁰

Adoptée.
Proposé par le conseiller Joseph Paradis
Seconde par le conseiller Napoléon Francoeur
Que ce conseil prie instamment le Ministère de
La Voirie de bien vouloir élargir la côte sur le lot
7 rang D - banton Joly où le chemin est très dangereux.

2-2-48

Proposé par le conseiller Joseph Paradis
 Secondé par le conseiller Napoléon Francoeur
 Que le secrétaire soit autorisé à faire vendre les
 travaux de la clôture de la Montée Brisson.
 Adoptée.

Proposé par le conseiller Joseph Paradis
 Secondé par le conseiller Napoléon Francoeur
 Que les comptes suivants soient acceptés et
 payés.

Paul G. Francoeur	Contratier Frontière	en ms	\$ 36. ²⁵
Jacques	"	"	35. ⁰⁰
Joseph Gauthier	"	"	12. ⁰⁰
Dominic Davies	Montée		10. ³⁰
"	frontière		39. ⁵⁰
Roger Bisson	Montée		4. ⁵⁰
La revue municipale	Abonnement	-	9. ⁰⁰
Réal Bétié	Montée		7. ⁵⁰

Adoptée
 Proposé par le conseiller Joseph Paradis
 Secondé par le conseiller Napoléon Francoeur
 Que sous l'autorité de l'article 80 du
 code municipal les sièges des conseillers
 soient numérotés de 1 à 6, et que les numéros
 suivants soient assignés aux sièges de chaque
 conseiller et que la date des élections soit
 changée de janvier à mai.

Siège no. 1	Monsieur	Adrien Cédilotte	v
" " 2	"	Napoléon Francoeur	v
" " 3	"	Henri Blot	
" " 4	"	Joseph Paradis	
" " 5	"	Geplurin Rousseau	
" " 6	"	Easton Poudart	

Adoptée
 Proposé par le conseiller Napoléon Francoeur
 Secondé par le conseiller Pierre Blot
 Que la séance soit levée.

Adoptée.
 Arthur Labonte maire

Georges Bodard
 Sec. Vto.

5-4-48

En une session générale du conseil municipal du Canton Joly tenue au lieu et à l'heure habituelle des sessions du conseil le lundi cinq 5 avril 1948 et à laquelle session sont présents Messieurs Arthur Lafont maire Messieurs les conseillers Gaston Baudart Euphémie Brousseau et Joseph Paradis formant quorum sous la présidence de Monsieur le Maire.

Il est proposé par le conseiller J. Paradis
Secondé par le conseiller Euphémie Brousseau
Que les minutes de l'assemblée du 2 février 1948 soient adoptées et signées.

Adopté

Proposé par le conseiller Gaston Baudart
Secondé par le conseiller Euphémie Brousseau
Que le règlement No 90 changeant la date des élections du mois de janvier au mois de mai soit adopté.

Adopté

Proposé par le conseiller Euphémie Brousseau
Secondé par le conseiller Joseph Paradis
Que la presqu'île Russell soit mise en vente et que le secrétaire soit autorisé à faire insérer une annonce dans la presse et le Star offrant cette presqu'île en vente au prix de \$950.00 comptant et que Monsieur le Maire soit autorisé à signer le dit acte de vente à quiconque offrira le premier le montant demandé.

Adopté

Proposé par le conseiller Gaston Baudart
Secondé par le conseiller Joseph Paradis
Que le ~~rapport~~ de vérifications des

5-7-48

livres et comptes de cette Corporation préparés par le vérificateur pour l'année 1947 soit acceptés tel-que redigés

Adopté

Proposé par le conseiller Joseph Paradis
Secondé par le conseiller Zéphirin Lévesque
Que le taux de la taxe-générale afin de rencontrer les dépenses prévues pour l'année 1948 soit fixé à $1\frac{1}{2}$ cts dans la prestation et imposé sur tous les biens fonds imposables de la municipalité suivant le rôle d'évaluation actuellement en force et que la taxe spéciale pour assistance publique soit fixée à $\frac{1}{2}$ sous dans la prestation et imposée sur tous les biens fonds imposables de la municipalité

Adopté

Proposé par le conseiller Gaston Baudart
Secondé par le conseiller Joseph Paradis
Que le salaire du secrétaire soit fixé à \$300.00 par année à l'avenir.

Adopté

Monsieur le Maire Arthur Robitaille donne sa démission séance tenante comme Maire du Canton Joly ayant rendu ses propriétés il n'a plus la qualification nécessaire pour remplir la charge à partir du 1er mai prochain.

Proposé par le conseiller Zéphirin Lévesque
Secondé par le conseiller Gaston Baudart
Que la démission de M^r Arthur Robitaille comme maire du Canton Joly soit acceptée et qu'une assemblée spéciale convoquée pour le 17 avril à dix heures

Adopté

5-4-48 Proposé par le conseiller: Joseph Paradis
 Secondé par le conseiller: Gaston Soudart
 Que la séance soit levée.

Adopté

Joseph Paradis, maire
 Gaston Soudart, Secrétaire-Trésorier

19-4-48 A une session spéciale du conseil
 municipal du Canton Joly tenue au
 lieu et à l'heure ordinaire de ses-
 sions du dit conseil le lundi 19
 avril 1948 pour nommer un Maire
 en remplacement de Monsieur
 Arthur Labonté démissionnaire et à
 laquelle assemblée sont présents
 Messieurs les conseillers Gaston Soudart
 et Monsieur Edouard Cédilotte soit nom-
 mée président de l'assemblée.

Adopté

Proposé par le conseiller Giphain Brisson
 Secondé par le conseiller Pierre Clot
 Que Monsieur Joseph Paradis soit nom-
 mé Maire du Canton Joly en rempla-
 cement de Monsieur Arthur Labonté
 Monsieur Joseph Paradis donne sa
 démission comme conseiller Muni-
 cipal du Canton Joly.

Proposé par le conseiller Napoléon Fournier
 Secondé par le conseiller Gaston Soudart
 Que la démission de Monsieur Joseph Paradis
 comme conseiller municipal du
 Canton Joly soit acceptée.

Adopté

19-4-48 Proposé par le conseiller Gaston Baudart
 Secondé par le conseiller Napoléon Francoeur
 Que la séance soit levée

Adoptée

Joseph Paradis, maire
 Cegeger Godard, secrétaire-trésorier

7-6-48 A une session générale du
 conseil Municipal du Canton Joly
 tenue au lieu et à l'heure ordinaire
 des sessions du dit Conseil le 7^{ème} juin
 1948 sept. six mil neuf cent quarante
 huit et à laquelle session sont
 présent: Messieurs Joseph Paradis, maire
 et messieurs les conseillers Gaston Baudart,
 Napoléon Francoeur, et Hiphirin Proussseau
 et Pierre Colot, formant quorum.

Proposé par le conseiller Gaston Baudart
 Secondé par le conseiller Napoléon Francoeur
 Que les minutes des 5 et 19-avril
 soient acceptées et signées

Adoptée

Proposé par le conseiller Hiphirin Proussseau
 Secondé par le conseiller Gaston Baudart
 Que Monsieur Joseph Boivin soit
 nommé conseiller municipal du
 Canton Joly.

Adoptée

Proposé par le conseiller Hiphirin Proussseau
 Secondé par le conseiller Napoléon Francoeur
 Que ce conseil prie instamment
 L'Honorable Dr. J. L. O. T. agnelte de bien
 vouloir nous obtenir l'élargissement
 de la coté sur le lot 7 rang 1^{er} immédiatement
 Adoptée

7-6-48

Proposé par le conseiller Luire Clot
 Secondé par le conseiller Gaston Sandart
 Que Monsieur Lenoir Lanthier soit
 autorisé de réparer la clôture brisée
 ou enterrée dans la montée de la
 petite Misserve et de la remettre dans
 le même état qu'elle était d'ici
 8 jours à défaut de quoi l'inspecteur
 fera ces travaux à ses frais et
 les entres de chemin.

Adopté

Proposé par le conseiller Euphrasie Brousseau
 Secondé par le conseiller Napoléon François
 Que le prix payé par le conseil pour
 les poteaux de clôture soit fixé à 25 cts
 le piquet.

Adopté

Proposé par le conseiller Gaston Sandart
 Secondé par le conseiller Euphrasie Brousseau
 Que Monsieur Adolphe Bilangeat soit
 de faire sa calvette sur le lot N°34 rang
 H d'ici huit (8) jours à défaut de
 quoi le conseil le fera faire à ses
 frais.

Adopté

Proposé par le conseiller Napoléon François
 Secondé par le conseiller Gaston Sandart
 Que ce conseil remercie sincèrement
 l'Honorable Dr Laquette des octrois
 accordés en 1947 pour la réparation
 de nos chemins en 1947 pour la
 réparations de nos chemins.

Adopté

Proposé par le conseiller Euphrasie Brousseau
 Secondé par le conseiller Gaston Sandart
 Que ce conseil demande à Messieurs
 Emeric Bergeron la permission de élar-
 gir le coin du chemin de la route
 la M-acaya et monté Milgours

7-6-48

Proposé par le conseiller Gaston Godard
 Secondé par le conseiller Euphrasie Brousseau
 Que les comptes suivants soient acceptés et payés:

Aldéard Pelanoy	Ent chemin et soudure	6.00
Albert Lavolette	" " Lins Montéplaud	9.75
Samien Savies	" Montée	22.70
Roger Lison	" " Trilgous	7.74
J. Denis Martin	Verification	40.00
Germain Godard	Ent. Montée	5.00
Joseph Brousseau	" " Blauplan	2.50
Chry. Comte Labelle	Faxe 1948	208.33
Helaine Labelle	graidag chemin	2.50
Maurice Raboult	" "	6.00
P. E. Francoeur	Ent. Frontière	85.50
Samien Savies	" "	38.25
Rolland Godard	Ent. Montée	22.25
René Belot	" Frontiers	22.00
Euphrasie Brousseau	" Montée	10.00

Adoptée

Proposé par le conseiller Euphrasie Brousseau
 Secondé par le conseiller D'apoleon Francoeur
 Que la séance soit levée.

Adoptée

Ces Godard
 Sec. Trés.
 Joseph Paradis Maire

2-8-48

A une session générale du conseil municipal du Canton Joly tenue au lieu et à l'heure ordinaires des sessions du dit conseil, le lundi deux cent mil neuf cent quarante-huit et à laquelle session sont présents: Monsieur Joseph Paradis, Maire et Messieurs les Conseillers: Gaston Laidart, Jéplirin Prouseau Joseph Bovin formant quorum sous la présidence de Monsieur le Maire.

Il est proposé par le conseiller Gaston Laidart
Secondé par le conseiller Jéplirin Prouseau
Que les minutes de l'Assemblée du 7 juin
mil-neuf-cent-quarante-huit soient
adoptées et signées.

Adoptée.
Proposé par le conseiller Gaston Laidart
Secondé par le conseiller Jéplirin Prouseau
Que ce conseil avise Monsieur Henri Fortin
Inspecteur de Colonisation de donner instructions
à Monsieur Paul-Emile Francoeur de
bien vouloir faire poser pour au moins
#200.⁰⁰ de gradier sur le chemin traversant
les lots 25 à 29 rang #1 Canton Joly. et ce
à même l'octroi de #1000 accordé par
le Ministère de la Colonisation pour ce
chemin et le chemin du Lac Labelle Côte Est.
pays que cet octroi à été accordé pour ces
deux chemins ensemble.

Adoptée.
Proposé par le conseiller Jéplirin Prouseau
Secondé par le conseiller Joseph Bovin
Que ce conseil avise le Ministère des Postes
et le Maître de Poste de Labelle de bien
vouloir faire ouvrir le bureau de Poste
de Labelle, le dimanche au moins une
heure après la Grand'Messe comme
déjà afin de facilité aux personnes éloignées
du Village d'obtenir leur maille ce jour-là.
Adoptée

2-8-48

Propose par le conseiller Gaston Baudart
 Seconde par le conseiller Joseph Boivin
 Que le conseil appuie la requête soumise par
 monsieur Adolphe Blanges pour obtenir un
 octroi du ministre de la Colonisation sur le
 lot 5 à 10 rang H Canton Joly.

Adoptée

Propose par le conseiller Gaston Baudart
 Seconde par le conseiller Joseph Boivin
 Que les comptes suivants soient acceptés d'après:
 Joseph Paradis maire
 Cleodard Le Tri

2-11-48

À une session générale du conseil
 municipal du Canton Joly tenue au
 lieu et à l'heure ordinaire des sessions
 du dit conseil le Mercredi deux novembre
 mil-neuf-cent-quarante-huit et à laquelle
 session sont présents; monsieur Joseph
 Paradis, maire et messieurs les conseillers;
 Joseph Boivin, Jéplirin Proussau et
 Adrien Cédilotte, formant quorum
 sous la présidence de monsieur le maire.

Il est proposé par le conseiller Adrien Cédilotte
 Seconde par le conseiller Jos Boivin
 Que les minutes de l'assemblée du
 deux août mil-neuf-cent-quarante-huit
 soient adoptées et signées.

Adoptée

Propose par le conseiller Jéplirin Proussau
 Seconde par le conseiller Adrien Cédilotte
 Que ce conseil, avec monsieur, Urd
 Lauzon cantonnier et monsieur Gaston
 Dujour, divisionnaire se bien veulent
 terminer les travaux à la route Labelle-
 La Macaza sur le lot 7 du rang d -

2-11-48 le plus tôt possible.

Adoptée.

Proposé par le conseiller Félicien Broussé
 Secondé par le conseiller Jos Boivin
 Que ce conseil prie instamment le
 Ministère des Terres et Forêts de bien
 vouloir refuser le renouvellement du bail
 des Lacs Lacoste, Ma Gill, Peul et Marsouin
 dans le Canton Marchand en faveur
 de messieurs Lacoste ou de qui que ce
 soit; à l'expiration du bail actuel
 qui prend fin vers l'année 1950. et ce
 parce que les cultivateurs et colons
 qui résident près de ces lacs depuis
 de nombreuses années n'ont pas le
 privilège de pêcher non plus; et que
 demande soit faite au conseil
 municipal du Canton Marchand
 de bien vouloir protester énergiquement
 pendant qu'il en est encore temps.
 contre la location de ces lacs qui
 ne devraient pas être loués pour
 aucune considération.

Adoptée

Proposé par le conseiller Adrien Cédilotte
 Secondé par le conseiller Jos Boivin
 Que les changements suivants soient
 entrés au rôle d'évaluation:

Lot 20 rang H. entré au nom de Adrien Cormier
 pour \$425.⁰⁰

Lot entré au nom de Azarie Cormier pour \$125.⁰⁰

Lot 20 rang D. entré au nom de Pierre Lalé pour
 \$250. et entré au nom de Julien Prarond
 pour \$475.

Lot 12 et 13 rang A entré au nom de
 Jean Cédilotte comme propriétaire
 Jean bien de Fleuraire Labelle.

2-11-48

Lot 6 rang c. piffer le nom de Evariste Lavoie
et entrez celui de Jean Godard comme propriétaire.

Adoptée
Proposé par le conseiller Jos. Boivin
Seconde par le conseiller Gépluin Brousseau
Que les comptes suivants soient acceptés et payés:

Victor Mailloux	2 heures tracteur au moulin	6. ⁰⁰
René Blot	Entretien frontière	1. ⁰⁰
Damien Davies	Montée Brassard	5. ⁰⁰
P. E. Forget	brode de crampes clôture Montée Blépain	14.18
Armand Brunet	" " "	55. ⁰⁰
Sinai Brousseau	poteaux	32. ⁰⁰
Eudore Figla	" "	13.80
Gépluin Brousseau	" "	6. ⁰⁰
" " "	Temps	55. ⁰⁰
Joseph Juvile Brousseau	" "	24.50
René Blot	Entretien frontière	19. ⁰⁰
Albert Amadei	" "	1. ⁰⁰
Edouard Léonard	Montée Vieljeux, clôture	3. ⁰⁰
P. Emile Francoeur	Ent. Frontière Cadotte	37.50
Arthur Francoeur	" " "	20. ⁰⁰
Louis Jubinville	" Montée "	55. ⁰⁰
" " "	Frontière "	39. ⁰⁰

Adoptée
Proposé par le conseiller Arrien Cédilotte
Seconde par le conseiller Gépluin Brousseau
Que la séance soit levée.

Adoptée
Joseph Paradis Maire
Georges Godard, Secrétaire Trésorier